

Luemschwiller

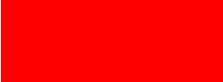
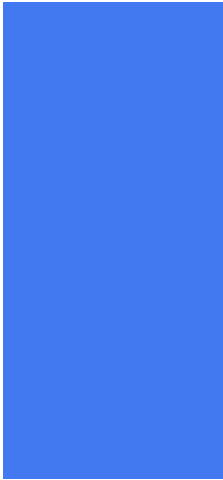
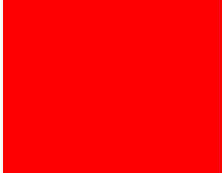








Bulletin

communal d'information n° 91

JANVIER 2022

SOMMAIRE

	Mot du Maire	p.1
	Travaux réalisés	p.2 - p.3
	Projets de travaux	p.4
	Informations diverses	p.5 - p.6
	Urbanisme	p.7
	Autorisations d'utilisation des sols	p.8 - p.9 et p.10
	COM/COM - Pays du Sundgau - France-Services	p.11
	Brigade Verte	p.12
	Consultation citoyenne	p.13
	Vie citoyenne	p.14 - p.15
	Cimetière	p.16
	Chronique du Patrimoine	p.17 - p.18 - p.19 et p.20
	Anciens combattants	p.21
	Restauration du Retable	p.22
	Conseil de Fabrique	p.23
	Donneurs de Sang	p.24
	Sapeurs-Pompiers	p.25
	Association Loisirs	p.26
	Club Sans-Souci	p.27
	Association Sportive - A.S.L.	p.28 - p.29
	Ecole	p.30 - p.31
	Etat-civil	p.32 - p.33
	Grands anniversaires	p.34 et p.35
	Infos pratiques	p.36

MOT DU MAIRE

Chères Luemswilleroises, Chers Luemswillerois,

Nous tournons la page de 2021 alors que la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien et fait régner un voile d'inquiétude dans le monde entier.

Toute cette année, nous avons dû nous appliquer des mesures de distanciation, adapter nos modes de vie et de travail, apprécier le plaisir de nous retrouver quand nous le pouvions lors d'une fête de famille.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui, au cours de l'année se sont trouvés dans la difficulté et dans la peine.

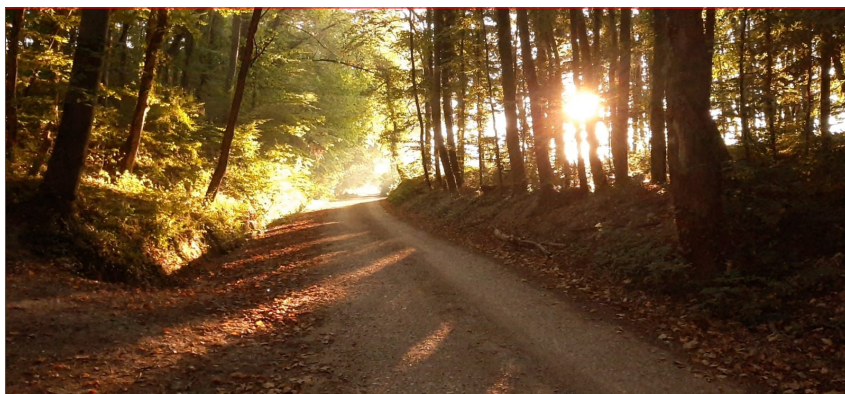
L'approbation du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est programmée pour la fin de cette année. Une réunion publique est prévue avant le passage du commissaire enquêteur. Je ne sais pas où et quand, mais elle aura lieu. Je ne manquerai pas de vous en informer.

Lors d'une réunion au PÉTR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural), j'ai appris avec étonnement qu'une étude démontre que Luemswiller se trouve dans un secteur prioritaire, propice à l'implantation d'éoliennes. Après en avoir discuté lors du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2021, l'unanimité des membres présents, se déclare contre ce projet. Affaire à suivre...

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village. J'adresse également mes remerciements à celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre village, au personnel enseignant pour son engagement, **aux enfants qui ont, à nouveau**, réalisé les cartes de vœux insérées dans les paquets cadeaux de la Commune pour nos aînés, à l'ensemble du personnel qui, tout au long de l'année, travaille au service de la commune, pour votre bien être.

Accompagné de mes Adjoints, de l'ensemble du Conseil Municipal, du personnel communal, je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2022, empreinte de joie et de bonheur. Prenez soin de vous.

Germain GOEPFERT.



TRAVAUX REALISES

ECOLE MATERNELLE :

- * L'entreprise GRETER est intervenue les 22 et 23 avril pour des travaux de nettoyage des circuits du plancher chauffant
- * Réfection des sols par l'Entreprise LOPES pour un montant de 10 341.74 €TTC et peintures par l'Entreprise ACCORD 2 NUANCES pour un montant de 5 628.91 €TTC
- * 2 tableaux en liège ont été achetés



FIBRE :

- * Depuis le 31 mai 2021 la commune est éligible à la fibre. La participation financière de la commune s'élève à 38 412.50 € soit 275 €/par foyer.

L'entreprise ROSACE a installé la fibre en mairie, aux écoles et à la Salle des Fêtes le 24/11/2021

L'entreprise TRUSTINFO d'Illzach a été retenue pour la mise en service de la fibre pour les bâtiments communaux.

- * Un téléphone portable a été acheté pour les ouvriers communaux dont l'abonnement s'élève à 8 € mensuel.
- * Les abonnements mensuels Mairie – Ecole Primaire – Ecole Maternelle – Salle des Fêtes s'élèvent à 213.60 €TTC (actuellement 297.48 €TTC/mois)
- * Les frais de mise en service – achat routeurs – téléphone portable ouvriers s'élèvent à 2 500 €TTC



ORGUE :

- * Des travaux d'entretien et de réparation ont été réalisés par la manufacture d'Orgues GUERRIER pour un montant de 4 974 €TTC. La C.E.A. (Collectivité Européenne d'Alsace) nous a octroyé une subvention de 2 400 €.



TONDEUSE :

- * Une nouvelle tondeuse John Deere a été achetée et livrée le 21/07/2021 pour un montant de 1 420.01 €TTC.



PHOTOCOPIEURS :

- * Un nouveau contrat de location a été signé avec la société Rex Rotary pour la mise en place de nouveaux photocopieurs « Ricoh » à la mairie et aux écoles.



VOIRIES :



Travaux Chemins Ruraux – Bassins orages :

Suite aux différents épisodes pluvieux du mois de juin, il a fallu intervenir pour effectuer divers travaux d'entretien :

- le chemin rural dit « OBERMORSCHWILLERWEG » était devenu impraticable. Les travaux ont été réalisés pour la somme de : 9 801 € HT soit 11 761 € TTC par l'entreprise ROKEMANN.

Une subvention DETR pour un montant de 1 460.02 €TTC a été obtenue.

- le curage des déversoirs d'orages, l'accès à la décharge du Büloch et le curage des fossés ont été effectués pour un montant de 1 881.43 €TTC.

- une partie du Landserweg a été refaite, avant la forêt, près de la vierge du Paulrath pour un montant de 2 682.60 €TTC.



ARBRES RUE DU MOULIN :

Suite à un épisode venteux, 2 marronniers ont été abîmés. L'entreprise ARBO PRO a procédé à l'abattage de ces derniers, ainsi qu'à un troisième (malade) devant le n°5.

Une taille d'entretien des arbres restants a été effectuée : coût de l'opération 4 368 €TTC.



DEBROUSSAILLAGE :

L'entreprise de débroussaillage WOLF Etienne d'Aspach-le-Bas a effectué le débroussaillage annuel des haies pour un montant de 1 814.40 €TTC.



STATIONNEMENT PMR DEVANT LA MAIRIE :

La place de stationnement « handicapé » a été matérialisée devant la mairie par un marquage horizontal et un symbole.



DECORATIONS DE NOEL :

* Des barres leds ont été installées sur la façade de la Mairie et permettront de changer de couleur tout au long de l'année en soutenant différentes actions : Saint-Valentin, fête nationale, octobre rose, commémorations... pour un montant de 3 536.31 €TTC.

* Un traineau de Père Noël, des sapins de Noël en palettes de bois et des bonhommes de neige ont été confectionnés par Christine et Franck MENNEZEIN, Denis HARNIST, Marie-Claire MARTIN, Mélanie KNOPF, Romuald BOYET, Daniel FREMONT, Hervé HOLTZ et mis en place pour décorer le village.



***Merci à toutes les personnes
qui ont contribué à la magie de Noël.***

RD18VII :

La C.E.A. (Collectivité Européenne d'Alsace) a programmé le dégroutage et la mise en place d'un nouveau tapis sur toute la longueur de la départementale jusqu'au croisement rue de l'Ecole.

En début d'année une rencontre avec l'unité routière d'Altkirch est prévue pour définir et quantifier les travaux préliminaires à réaliser par la commune : remise à niveau des tampons des regards d'eau claire, des tabourets siphon, des bordures de trottoirs etc...

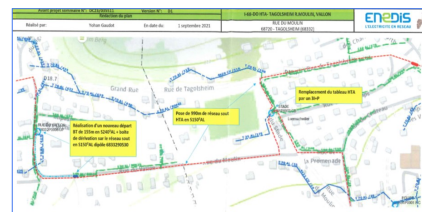


MISE EN SOUTERRAIN DE LA LIGNE DE 20 000 V :

ENEDIS nous a proposé l'enfouissement de la ligne 20 000 volts de Tagolsheim à Luemswiller. Sachant que le syndicat d'électricité nous subventionne à hauteur de 60% et que la part de la commune s'élève à 32 160 €, le conseil municipal a donné un avis favorable en date du 30 novembre 2021 .

Les travaux seront réalisés au courant de cette année.

Le projet de mise en souterrain de la basse tension du N°1 au N°9 rue de Tagolsheim n'a pas été retenu.



SALLE DES FETES - INFILTRATIONS - CREPI :

Après plusieurs réparations dues à des infiltrations d'eau au niveau du toit plat, il convient de refaire l'étanchéité vieille de plus de 30 ans, ainsi que le crépi sur la partie rajoutée (cuisine, wc etc...). Des devis seront demandés.



MAIRIE-ANNEXE - ANCIEN LOCAL SAPEURS-POMPIERS :

Les portes d'entrées de la Mairie-Annexe et de l'ancien local des Sapeurs-Pompiers seront remplacées.



REFECTION DE CANIVEAUX - GRILLE :

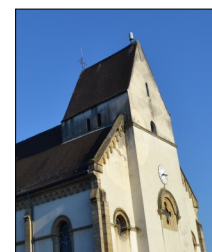
La grille rue d'Illfurth et les caniveaux CC1 et tabourets siphon rue de la Chapelle seront remplacés.



EGLISE :

REFECTION DES CHAPERONS :

Le remplacement de quelques chaperons abîmés au dessus des portes d'entrées est nécessaire. Des devis seront demandés.



RESTAURATION DU RETABLE : voir page : 22

INFORMATIONS DIVERSES



CONVENTION DE MISE A DISPOSITION :

Une convention a été signée le 18 mai 2021 entre la commune de Tagolsheim et la commune de Luemswiller qui précise la mise à disposition réciproque de manière ponctuelle, du matériel technique municipal, et des agents techniques pour le renforcement de l'équipe municipale en place en tant que de besoins.

MUR DE SOUTÈNEMENT DE LA RUE DE L'ÉGLISE :

L'agence Nationale de la Cohésion des Territoires propose dans le cadre du « Programme National Ponts » une expertise gratuite sur l'état des murs. Nous sommes concernés par le mur de soutènement rue de l'Église.

SALLE DES FETES :

Le règlement et le contrat de location seront revus avec de nouvelles prescriptions.

ÉCOLE :

Mademoiselle Laurine MONTAGNON a été embauchée en service civique à partir du mois de septembre pour la durée de l'année scolaire. L'Etat prend en compte la totalité de la charge salariale.

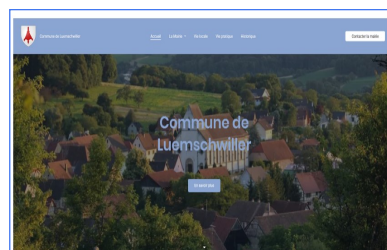
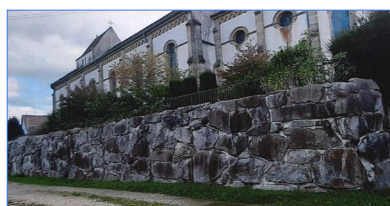
SITE INTERNET :

A consulter sur le site :

- ⇒ Informations ponctuelles
- ⇒ Rapports du Conseil Municipal après approbation
- ⇒ Retable : Etat d'avancement relatif à la restauration du retable
- ⇒ Mesures sanitaires
- ⇒ Agenda
- ⇒ Contacter la Mairie

Ces rubriques sont alimentées par l'antériorité et l'actualité au fur et à mesure.

Si vous avez des suggestions pour alimenter ce site, veuillez nous contacter



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE :

En raison de la crise sanitaire et du COVID, la commémoration du 11 novembre s'est limitée à un dépôt de gerbe en présence du Maire, des Adjointes et de quelques Anciens Combattants.

SPA :

La convention triennale concernant la fourrière a été reconduite pour : capture, ramassage, transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et gestion de la fourrière animale. La cotisation par habitant est de 0.79 € soit 625 € pour 2022.

BATTUES DE CHASSE :

08 et 09 janvier 2022 - 29 et 30 janvier 2022

ELECTIONS 2022 :

Les prochaines élections auront à nouveau lieu à la Salle des Fêtes ainsi que les autres scrutins à venir.

Dates des élections 2022 :

Présidentielles : 1er tour : 10 avril 2022

2e tour : 24 avril 2022

Législatives : 1er tour : 12 juin 2022

2e tour : 19 juin 2022

COURSE D'ORIENTATION VTT :

Les championnats de France auront lieu le dimanche matin 8 mai 2022. L'accueil des coureurs se fera à Tagolsheim.

En ce qui concerne leur passage sur le ban de la commune le maire a demandé aux organisateurs de prendre en compte qu'aucune responsabilité de la commune ne pourra être engagée en cas d'accident dû à l'état des chemins empruntés.

HAUT-RHIN PROPRE - FLEURISSEMENT :

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'opération Haut-Rhin propre du 15 mai 2021 et aux deux matinées fleurissement des 29 mai 2021 et 23 octobre 2021.

En 2022, nous souhaitons renouveler ces actions et tous les bénévoles voulant s'y associer seront les bienvenus et peuvent se faire connaître à la mairie.

Nous en profitons pour rappeler l'importance de préserver l'environnement, la nature et la beauté de notre village.

REUNIONS DES COMITES :

Nous regrettons qu'en raison du contexte sanitaire, les réunions des différents comités ne peuvent pas avoir lieu pour le moment.



URBANISME

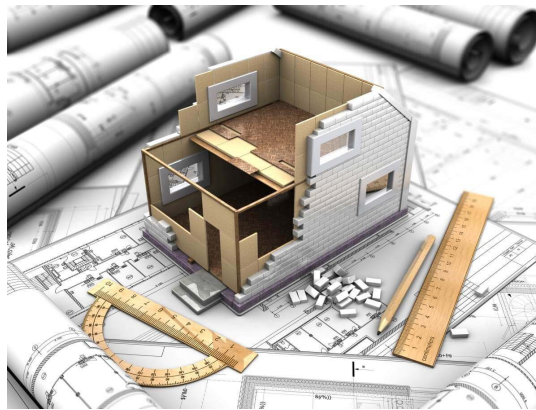
LES INFRACTIONS D'URBANISME

La loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019 dote le maire de nouveaux pouvoirs de police.

Aussi les moyens de lutter contre la violation des règles d'urbanisme prévus aux articles L.480.1 et suivants du code de l'urbanisme (constructions sans permis, aménagements poursuivis et dépit d'une décision de suspension) sont renforcés.

Ainsi dès qu'un procès-verbal est dressé, le maire (ou le président de l'EPCI compétent) pourra mettre en demeure l'intéressé de réaliser les travaux de mise en conformité ou de solliciter une autorisation d'urbanisme (Article L.481-1).

Pour s'en assurer, le maire pourra assortir sa mise en demeure d'une astreinte de 500 € maximum par jour de retard (plafonnée à 25 000 €).



PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM DU DEMANDEUR	NATURE DES TRAVAUX	ADRESSE DES TRAVAUX
M. KLEIBER Thomas	Maison individuelle	14b Rue de la Chapelle
M. HUEBER Michel Mme DEVAUD Sylvie	Maison individuelle	14 Rue de la Chapelle
M. MUHTARZADE Gagash	Maison individuelle	5c Rue du Moulin
M. Mme PINTO Emmanuel	Extension de maison individuelle	12 Rue de Tagolsheim
M. KLEIBER Philippe Mme STEPHAN Nadège	Projet de rénovation et restructuration de la partie de grange dont les murs en pierre nécessitent un renfort structurel.	8 Grand-Rue

PERMIS DE DEMOLIR

NOM DU DEMANDEUR	NATURE DES TRAVAUX	ADRESSE DES TRAVAUX
M. DIALLO Yaya	Démolition totale d'une annexe	4 Impasse des Vergers
RICHARD / CONSORTS Doris Gabrielle Jacqueline	Démolition partielle d'un mur lézardé	5 Grand-rue
M. VIROULET Jean-Jacques	Démolition totale d'une souillarde	3 Rue des Seigneurs

AUTORISATIONS D'UTILISATION DES SOLS

DECLARATION PREALABLE

NOM DU DEMANDEUR	NATURE DES TRAVAUX	ADRESSE DES TRAVAUX
CAP SOLEIL	Installation panneaux photovoltaïques	2a Rue d'Illfurth
M. DIALLO Yaya	Ravalement de façades - goudronnage cour – reconstruction muret - démolition annexe	4 Impasse des Vergers
M. WITT Laurent	Pergola en bois ouverte - mur en L - clôture	2 Rue de l'Etang
M. AELPLER Philippe	Clôture - portillon	1 Rue de l'Etang
M. MACHIORO Brian	Modification porte entrée	15 Rue d'Obermorschwiller
M. BRAHIMI Lazhar	Isolation des façades extérieures - réfection de la toiture	2 Rue du Vignoble
M. HAAG Régis	Implantation d'une piscine	4b Rue de Walheim
M. ALLEMANN Nicolas	Abri de jardin - carport	13 Rue de l'Etang
M. PICCOLI Laurent	Abri de jardin - mur - clôture	16a Rue de la Chapelle
M. BORLET Stéphane	Implantation d'une piscine	39 Rue de Walheim
EDF /ENR	Installation panneaux photovoltaïques	11 Grand-rue
M. GOEPFERT Germain	Terrasse non couverte	2 Rue des Jardins



M. FRANK Denis	Création d'une fenêtre	25 Rue de Walheim
M. ALLEMANN Rémi	Auvent accolé à une construction existante	9 Rue de la Chapelle
M. SCHNEIDER Emmanuel	Abri de jardin	12b Rue de Walheim
M. MODRY Rémy	Véranda	8 Impasse des Charmes
M. MIEHE Olivier	Isolation extérieure - ravalement de façades	9 Rue des Prés
M. VINCENT Michael	Mur en Gabio	5 Rue de la Source
M. DICK Olivier	Terrasse sur pilotis	5 Rue de la Carrière
M. BOURGEOIS Esnard	Construction d'une véranda sur une terrasse existante	9 Rue du Moulin
M. KLEIBER Philippe	Aménagement partielle clôture - portillon - agrandissement portail	8 Grand-rue

NOM DU DEMANDEUR	NATURE DES TRAVAUX	ADRESSE DES TRAVAUX
Mme HARNIST Marie-Josée	Démolition d'un mur pour création d'une entrée	12 Rue d'Obermorschwiller
M. PRUD'HOMME Alexandre	Pose d'une fenêtre de toit - ravalement de façades	13 Rue de Tagolsheim
M. TRANZER Fabrice	Clôture en grillage rigide sur plaques de soubassement béton	14e Rue de la Chapelle
M. BRUNGARD Denis	Remplacement d'une clôture existante	2 Rue du Stade
M. DIDIER Alain	Implantation d'une piscine	11 Rue des Violettes
M. FINK Stéphane	Pose d'une clôture - panneaux treillis soudés	12 a Rue de la Chapelle
M. VIROULET Jean-Jacques	Construction d'un garage - ravalement de façades	3 Rue des Seigneurs
VF Conseils FRITSCH Immobilier	Division foncière non soumise à permis d'aménager	11 Rue de l'Ecole
Mme WALTER Alexandra	Implantation d'une piscine - panneaux - grillage - muret - escalier - abri de jardin	1 Rue des Saules



CERTIFICAT D'URBANISME

NOM DU DEMANDEUR	CERTIFICAT D'URBANISME	TERRAIN
Me KELLER-NOTTER BELFORT	Certificat d'urbanisme a	15 Rue d'Obermorschwiller
Me BIECHLIN Alexandre SIERENTZ	Certificat d'urbanisme a	6 Rue de la Chapelle
Me STUDER Mary HIRSINGUE	Certificat d'urbanisme a	3 Rue des Pierres
Me HERTELFELDER Daniel THANN	Certificat d'urbanisme a	Lieudit : « Pfaffenloch » Lot 3 : 14 Rue de la Chapelle

10. Luemswiller Info Janvier 2022

NOM DU DEMANDEUR	CERTIFICAT D'URBANISME	TERRAIN
Me FRITSCH Olivier MULHOUSE	Certificat d'urbanisme a	11 Rue de l'Ecole
Me FRITSCH Evelyne MULHOUSE	Certificat d'urbanisme a	Lieudit : « Unter der Hudelen »
SCP KOENIG/BAEUMLIN ALTKIRCH	Certificat d'urbanisme a	5 Rue de Tagolsheim 1 Rue du Cuir 5 Rue du Vignoble
Me GIROD Jean-Luc MULHOUSE	Certificat d'urbanisme a	Impasse des Vergers
Mme BAUR Nicole MORSCHWILLER LE BAS	Certificat d'urbanisme b	Lieudit : « Muehlenberg » Rue du Moulin
SCP HEIM CHASSIGNET/BROGLE ALTKIRCH	Certificat d'urbanisme a	2 Rue d'Obermorschwiller 1a Rue du Muguet
Me VOROBIEF Serge MULHOUSE	Certificat d'urbanisme a	11 Rue des Jardins
Me SCHMIDT Anne FERRETTE	Certificat d'urbanisme a	3 Rue du Moulin



COM/COM du Sundgau



Eau potable :

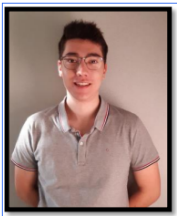
Changement du numéro d'astreinte : **03 89 25 83 21.**

**Pour tout renseignement ou réclamation,
veuillez vous adresser à la
COM/COM du SUNDGAU au 03 89 08 36 20**

Pays du Sundgau

Le Pays du Sundgau propose un guichet unique de Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) des bâtiments pour les particuliers. Ce programme a pour objectif d'accompagner de façon **neutre, indépendante et gratuitement** les propriétaires de logement individuels, collectifs et les responsables d'entreprises tertiaires dans leurs travaux de **rénovation énergétique** ; et cela sur 3 étapes :

- 1. Un premier niveau d'information sur les aides disponibles et une évaluation des besoins
- 2. Un accompagnement sur les choix techniques et les priorités de réalisations
- 3. Un suivi du porteur de projets jusqu'à l'engagement des travaux



Chaque habitant qui souhaite bénéficier de ce service de proximité peut adresser sa demande à JUD Florian, conseiller SARE par mail à l'adresse :

conseiller.renovation@pays-sundgau.fr, ou directement par téléphone au **03.89.25.96.68**

Retrouvez également plus d'informations sur notre site internet: **www.pays-sundgau.fr**



Espace France-Services



Un espace France-Services est en place à la Sous-Préfecture d'Altkirch. Les usagers peuvent bénéficier de l'ensemble des services rassemblés en un seul endroit (allocations familiales, CPAM, Pôle Emploi, MSA, Assurance Retraite ...)

Mardi : permanences CPAM et assistante sociale CARSAT/CPAM

Mercredi : permanence d'un contrôleur CAF

Jeudi : permanence CPAM

Tous les 1^{ers} vendredis de chaque mois : permanence du délégué du défenseur des droits

Vendredi : Permanence d'un travailleur social de la CAF



BRIGADE VERTE GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX DU HAUT-RHIN

Les domaines d'intervention des gardes champêtres sont très variés : les animaux en divagation, l'incinération de végétaux, de papiers ou plastiques, les nuisances sonores, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, ... la liste est longue et non exhaustive !

Mais intéressons-nous aujourd'hui à un domaine entrant dans le cadre de la santé publique :

Les plantes invasives émergentes avec une présentation des espèces les plus dangereuses

L'ambroisie à feuilles d'armoise

Apparue en Alsace dans les années 2000, elle est déjà très implantée dans certaines régions de France, particulièrement en région Auvergne Rhône Alpes où elle pose de sérieux problèmes d'allergies

Règlementation : Dans le Haut-Rhin, un Arrêté préfectoral rend obligatoire la destruction de cette plante.



La Berce du Caucase

Originnaire du Caucase, cette magnifique ombelle blanche pouvant atteindre 4 mètres de haut est photosensibilisante. **La sève peut provoquer de graves brûlures.**

Plante herbacée, entre 2 et 4 mètres de hauteur, elle affectionne les bords de cours d'eau, les terrains vagues et les bords de voie ferrée. Les fleurs sont d'un diamètre impressionnant et composées de multitudes de petites fleurs blanches.

La Datura Stramoine

Originnaire du Mexique, la Datura est une plante ornementale largement répandue. Toutefois, toutes les parties de la plante sont hautement toxiques et son ingestion peut s'avérer mortelle.

Le miel produit à partir de ses fleurs devient toxique. Localisons-la pour lutter contre sa propagation



Le Raisin d'Amérique ou Teinturier

Originnaire d'Amérique, cette plante vivace peut atteindre 1 à 3 mètres de hauteur. Elle est toxique et l'ingestion de ses fruits provoque la paralysie des voies respiratoires. Ses racines toxiques peuvent être confondues avec le panais ou le topinambour.

En cas de suspicion, merci de contacter les gardes champêtres de la Brigade Verte à l'adresse mail suivante : contact@brigade-verte.fr ou au 03 89 74 84 04

Ou le service environnement de la **Communauté de communes Sundgau** au 03 89 08 36 20

CONSULTATION CITOYENNE

À PARTIR DU 22 DÉCEMBRE ET JUSQU'À MI-FÉVRIER
Grande Consultation Citoyenne :

L'ALSACE DOIT-ELLE SORTIR DU GRAND EST POUR REDEVENIR UNE RÉGION À PART ENTIÈRE ?

3 modes de participation possibles

01 Par internet

En flashant ce QR Code ou sur :
www.alsace.eu/participation



02 Par bulletin

À découper et à déposer dans l'un de nos points
d'accueil : www.alsace.eu/points-accueil



Possibilité de le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

03 Par voie postale

En renvoyant le bulletin ci-dessous à l'une des adresses suivantes :

- Collectivité européenne d'Alsace - Place du Quartier Blanc - 67000 Strasbourg
- Collectivité européenne d'Alsace - 100 avenue d'Alsace - 68000 Colmar

Peuvent participer à l'enquête, les personnes majeures, habitant sur le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace, ainsi que les personnes déclarant y avoir leur attache. Cette enquête citoyenne est un sondage large des Alsaciens, ayant pour seul objet d'éclairer le Conseil de la Collectivité et son Président, sur une question d'intérêt public local.



BULLETIN DE PARTICIPATION Grande Consultation Citoyenne

La Collectivité européenne d'Alsace, née le 1^{er} janvier 2021 de la fusion des deux conseils départementaux alsaciens, souhaite aujourd'hui un nouvel élargissement de ses compétences pour redevenir une région à part entière.

L'Alsace doit-elle sortir du Grand Est pour
redevenir une Région à part entière ?

OUI

NON

Nom..... Prénom.....

Date de naissance..... Code postal.....

Les informations sont recueillies dans le cadre de l'enquête citoyenne. La participation est basée sur votre consentement. Ces données sont traitées par la Collectivité Européenne d'Alsace et sont transmises à l'huissier en charge de la supervision de l'enquête. Vos données ne sont pas réutilisées à d'autres fins et seront détruites à l'issue de l'enquête. Pour exercer vos droits ou retirer votre participation vous pouvez envoyer votre demande à dpo@alsace.eu. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).



Dispositifs de participation citoyenne

Le protocole établissant un «dispositif de participation citoyenne » communément appelé « Voisins Vigilants » vient d'être validé d'une part :

* par Monsieur le Préfet du Haut-Rhin (par délégation Madame la Sous-Préfète d'Altkirch) et d'autre part

* par le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale du Haut-Rhin à Colmar (par délégation le Chef d'escadron commandant la Compagnie de Gendarmerie d'Altkirch)

La signalétique idoine pourra désormais être implantée à l'entrée de la Commune.

Une réunion des « Voisins référents » est prévue très prochainement dans le cadre strict des mesures sanitaires en vigueur.



Réserve civile et comité environnement

Les vœux de nouvel an sont par tradition un moment privilégié pour faire le bilan de l'année écoulée, mais aussi pour se projeter dans l'année à venir à travers nos défis collectifs centrés sur des valeurs de solidarité et de bénévolat.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous reprendrons le cours de nos activités.

Il est prévu de se retrouver une fois par mois dans chacune des instances (1ère semaine pour la réserve civile ; 2e semaine pour le comité environnement).

D'ici là, continuez de prendre soin de vous

et encore une fois bonne année



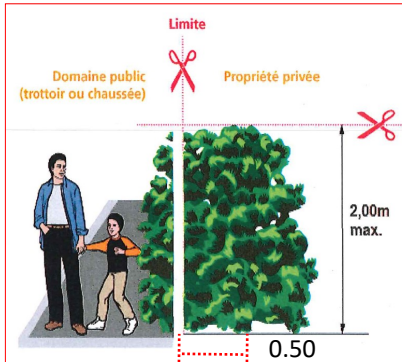
Ouvrons ensemble pour un village propre

Il est triste de constater que de nombreux emballages papier, plastique, canettes, masques et autres déchets sont tout simplement abandonnés sur la voie publique par une minorité peu soucieuse de la préservation de l'environnement.

Parce que chacun peut, à son échelle, agir pour améliorer le cadre de vie et la propreté dans notre village.



Arbres et haies en limite d'un chemin rural



Les haies sont, durant le printemps et l'été, un formidable lieu de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces animales et plus particulièrement pour les oiseaux qui y font leur nid.

Afin de préserver cette biodiversité un arrêté préfectoral, entré en vigueur en 2012, règlemente la taille des haies et interdit notamment quiconque d'effectuer tout travaux (destruction, taille, entretien) sur les haies pendant la période allant du 15 mars au 31 juillet.

L'automne et l'hiver sont par conséquent les saisons idéales pour leur entretien.

En ce qui concerne les arbres des propriétaires riverains, les arbres et haies plantés en limite d'un chemin rural sont soumis au code rural et de la pêche maritime (art.D161-4) aux termes duquel « Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

C'est tout l'objet du courrier qui va être adressé aux riverains de certains sentiers.

Stationnement gênant

Il est rappelé aux automobilistes que le stationnement de leur véhicule ne doit pas entraver le passage des piétons, notamment des parents avec leurs poussettes. Le passage des véhicules de secours, engins agricoles ou de chantier doit rester possible dans les rues. Selon le type d'infraction, le stationnement gênant, abusif ou dangereux est passible d'une amende allant de 35 € à 135 € et jusqu'à un retrait de 3 points sur le permis de conduire.



Bruits et Nuisances

Conformément à un arrêté municipal en vigueur portant sur la tranquillité de tous, merci de ne pas faire fonctionner les machines ou appareils de bricolage ou de jardinage bruyants :

les jours ouvrables :

avant 7 heures

de 12h à 13h30

après 20h

ainsi que les dimanches et les jours fériés



Rappel

CIMETIERE

Dispositions à prendre impérativement en compte au 1er janvier 2022

COLUMBARIUMS

* **Article 8 : FLEURISSEMENT**

Seuls sont autorisés :

Sur la porte : un soliflore qui pourra être fixé par un professionnel après validation par la Commune.

Le coût en incombera aux familles.

Le dépôt de bouquets de fleurs naturelles le jour de la mise en place de l'urne pendant 1 mois et le jour de la Toussaint.

Les fleurs fanées devront être retirées par les familles du défunt.

En cas de manquement à cette règle les services communaux se réservent le droit de le faire.



Exemple :



JARDIN DU SOUVENIR

* **Article 7-1 : FLEURISSEMENT**

Seuls sont autorisés le dépôt de bouquets en fleurs naturelles et de potées (plantes, fleurs...) lors de la dispersion des cendres.

Les fleurs fanées devront être retirées par les familles du défunt.

Tout autre dépôt décoratif est interdit, comme par exemple des plaques commémoratives, des bronzes, avec ou sans signes religieux, des fleurs artificielles.

En cas de manquement à cette règle les services communaux se réservent le droit de le faire.



Une modification du règlement est en cours d'élaboration.

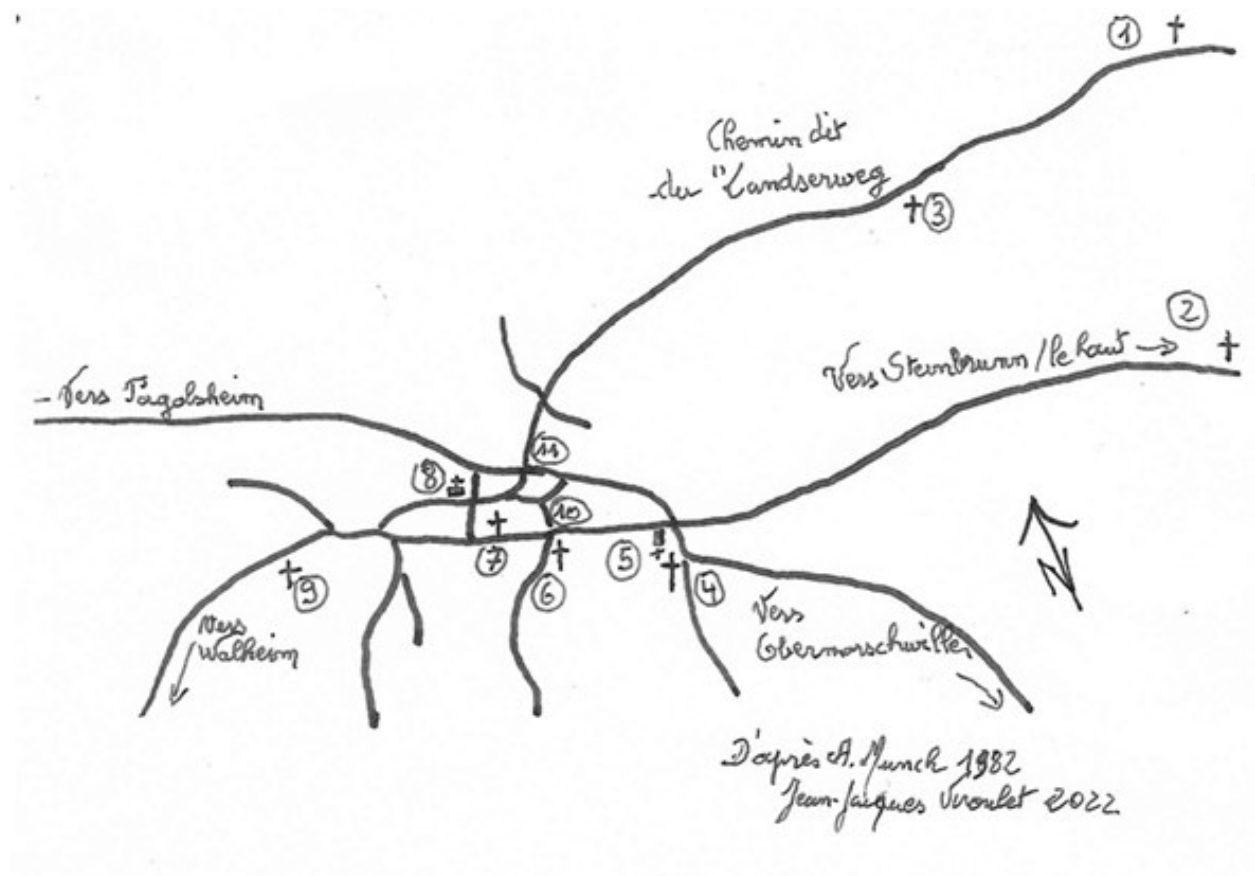
Nous remercions les personnes d'entretenir les tombes des êtres qui les ont quittés.

Flânerie le long des croix, calvaires et Bildstocks de Luemswiller

J.J.VIROULET

La chronique du patrimoine va, à travers les routes et les chemins, vous faire découvrir ou redécouvrir les croix, calvaires et Bildstocks situés sur le ban de notre commune. Pendant des siècles ils ont contribué aux pèlerinages et aux pratiques de dévotions de la communauté catholique.

Faisant partie intégrante des vestiges historiques et religieux de Luemswiller, les nombreux témoins qui jalonnaient le pèlerinage de « Notre-Dame-des-Neiges », sont encore présents dans le paysage urbain de notre village. Par habitude ou méconnaissance, ils se font de plus en plus transparents et disparaissent de l'image connue de notre patrimoine.



Afin de rédiger cet article, je me suis largement inspiré d'un article sur l'histoire du paysage que A. Munch a fait paraître dans « Espace Alsacien », revue éditée par l'Association Maison Paysanne d'Alsace en Juillet 1982.

Pour en faciliter leur localisation, nous avons numéroté chaque station sur un plan schématique, en commençant à l'est du village, sur le chemin de Landser, et en terminant à l'ouest par le chemin de Walheim.

1-Bildstock de la "Vierge du Paulrath "

Sur le chemin de Landser, au lieu-dit Galgen, ce Bildstock est une niche à image qui se compose d'un madrier en bois, lequel supporte une niche en bois dans laquelle on place la statue d'un saint ou de la Sainte Vierge. La mise en place de ce Bildstock a été effectuée à la suite d'un vœu de la famille Mentzinger pour le retour de la guerre 1870-71 d'un de leur fils.



2- Bildstock dit de la Vierge du Petit Bois

Sur le chemin de Steinbrunn-le-Haut, Jean Mentzinger érigea ce Bildstock en 1931, avec dans la niche les statues de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Joseph portant l'enfant Jésus. Il fut restauré en 1962 par Émile Mentzinger et en 1972 par Jean Schneider. Leurs initiales sont gravées sur le fût.



3- La croix appelée "Drei Nonnen Kreuz"

Sur le chemin du Landserweg, au lieu-dit du Büloch, cette croix, d'après les inscriptions lisibles sur le fût, serait le plus ancien calvaire de Luemswiller. Cependant, A. Munch nous apprend que cette croix a été cassée en 1930, et qu'elle portait une inscription différente. Elle aurait été refaite après la deuxième guerre mondiale.



On peut y lire le texte suivant : "GOTT UND MARIA // 3 AVE H// DISES CREUTZ // AUFRICHTEN LASSEN // ANNO 1635 // 3 NONNEN CREUTZ" D'après la tradition orale, trois sœurs auraient été assassinées en ce lieu par un habitant de Zillisheim.



4- La croix déplacée

Dans les temps immémoriaux les villageois des environs venaient en procession au pèlerinage marial de Luemswiller. La première de ces croix était plantée au croisement du chemin de Tagolsheim et de Walheim. Avant la dernière guerre, une voiture aux chevaux emballés la renversa et la réduisit en pièces. Cette croix fut refaite en 1958, sans nom ni date et déplacée sur le chemin vers Obermorschwiller à quatre-vingts mètres de Notre-Dame-des-Neiges.



5- Grand calvaire de Notre-Dame-des-Neiges

Le Christ en croix est sculpté en bois et date de 1869. Les statues de la Vierge et de Saint-Jean sont de facture moderne et sont des dons d'habitants du village.



6 - Croix appelée "S'Rotha Kritz "

Elle était située à l'embranchement de l'Holzberggasse, chemin d'Emlingen, au lieudit Lasterberg, à gauche. Elle aurait été érigée en 1814 à l'endroit d'un accident ou d'un meurtre, auquel aurait été mêlé un nommé Roth.

Cette croix a aujourd'hui disparu. La croix actuelle que l'on voit un peu plus à gauche dans le chemin a été replantée par la municipalité après le passage de A.Munch. Elle semble différente de facture que celle décrite par A.Munch. Elle est en mauvais état de conservation et aucune initiale n'est gravée sur le fût.



7- Croix de 1713

Rue de La Chapelle sur le terrain de l'école maternelle, on voit une très belle croix en pierre. Sur le fût sont gravés les noms des donateurs "Hans Schnell, Hans Bueb », ainsi que la date de mise en place.



8- La croix du cimetière

On mit en place en 1873, après la reconstruction de l'église et le réaménagement du cimetière une grande croix écotée en pierre en forme d'arbre avec un Christ en pierre. Dans les années 1970, le marbrier Husson de Dannemarie érigea la croix moderne en granit actuelle. Dans le mur, à gauche du portail, sont enchâssés les restes d'une croix à panneau qui représente la scène de l'ascension.



9- La croix du curé François Antoine Nansé

Quand on chemine vers Walheim à gauche, devant la dernière maison, dans la charmille se trouve la croix en hommage au curé Nansé, qui décéda sur ce chemin, en 1802. La croix couchée et abandonnée lors de la visite de A. Munch fût déplacée et replantée dans les années 1980.



Je conclurai cette flânerie patrimoniale et religieuse, en mentionnant deux niches en pierres scellées sur la façade de deux maisons :

10 - 13 rue de La Chapelle

Niche réalisée en 1873 par Léonard Ellenbach à l'âge de 14 ans. C'est le sculpteur qui fit l'autel sur lequel est présenté le retable.



11 - 1 rue d'Obermorschwiller

Niche qui abrite une statuette de vierge à l'enfant.



En suivant les témoins de cet ancien chemin de pèlerinage, pendant 1h00, 1h30 vous pourrez redécouvrir ces vestiges de la vie religieuse du village et découvrir la belle nature qui entoure Luemswiller. En ces temps difficiles n'hésitez pas à prendre nos beaux chemins et sentiers !

ANCIENS COMBATTANTS



L'année 2021 n'a guère été propice aux manifestations et rassemblements patriotiques.

Toutefois notre drapeau était présent à quelques cérémonies, Assemblée Générale du sous-groupe à Altkirch, 11 Novembre dans la commune.

Concernant notre section, l'effectif étant de 18 membres, toute personne désirant nous rejoindre sera la bienvenue.

Nous avons malheureusement perdu Mr Alain Beltzung, membre de notre section et porte-drapeau des Soldats de France du Territoire de Belfort.

Félicitations à Mme Marlyse Nuninger qui a fêté ses 80 ans en Janvier.

Quant à la cérémonie du 11 Novembre, en l'absence des écoliers pour raisons sanitaires, elle a été célébrée en présence de Mr le Maire, des adjoints, du Lieutenant Jean-Jacques Meyer, des Anciens Combattants avec 2 drapeaux, celui de notre section porté par Mr Jean-Paul Gutzviller et celui des Orphelins de guerre d'Alsace porté par Mr Gérard Nuninger.

Après le dépôt de gerbe, la Marseillaise a été chantée avec émotion afin de respecter la tradition et notre devoir de Mémoire.

A présent une page d'histoire se tourne avec la disparition d'Hubert Germain âgé de 101 ans, dernier Compagnon de la Libération.

Nos camarades OPEX aussi ont payé leur tribut au Mali en particulier ce héros silencieux que fût Maxime Blasco engagé au 7ème BCA, son action ayant permis le sauvetage de l'équipage d'un hélicoptère abattu en 2019.

Qu'ils restent en nos mémoires, en cette période de fin d'année à nouveau difficile sur le plan sanitaire économique et social.

Je vous souhaite de passer d'agréables Fêtes de fin d'année

Joyeux Noël et Bonne Année 2022 et au plaisir de vous retrouver bientôt tous en excellente santé.

Le Président Bernard Kuentz



Recrutement :

Vous avez fait votre service militaire, vous avez pris part à des opérations extérieures, vous vous êtes engagés au service de l'état : policiers, gendarmes, pompiers, douaniers..., vous êtes une personne qui partage nos valeurs : action sociale, défense des droits, civisme, mémoire, vous êtes veuf ou veuve d'Ancien Combattant, vous voulez vous investir dans une association combattante au passé prestigieux et centenaire mais toujours jeune ; venez nous rejoindre, contactez Monsieur Bernard Kuentz , président de l'association UNC de Luemschwiller, au 03 89 25 47 60 ou le siège départemental de l'UNC (3, avenue de Lattre de Tassigny 68000 Colmar) tél. 03 89 23 66 80 (le lundi et jeudi), adresse mail : unc68@wanadoo.fr



RESTAURATION DU RETABLE

La campagne de dons, lancée en octobre dernier est à présent sur un rythme « de croisière » : restons optimistes et mobilisés, compte tenu du coût global des travaux à présent estimés à 120 000 €HT / 150 000 €TTC

A l'heure où ce bulletin est imprimé, ce sont plus de 16 808€ qui sont collectés (11 500 € en dons parvenus au conseil de fabrique, 5 308 € sur la plateforme de la Fondation du patrimoine).

La signature de la convention avec la Fondation du patrimoine en novembre 2021 a donné lieu à une couverture médiatique inhabituelle pour le village :

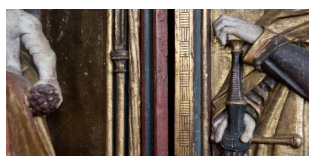
- trois articles dans la presse régionale début décembre,
- un article sur le site internet de France 3.

A noter qu'une page Instagram renvoyant vers le site internet de la Commune est toujours actif : https://www.instagram.com/retable_luemswiller/. Il le sera jusqu'à la fin des travaux.

Pour rappel les dons sont déductibles des impôts : ainsi, les dons au conseil de fabrique, qui centralise les dons pour la restauration du retable en dehors de ceux faits directement à la Fondation du Patrimoine, sont déductibles à hauteur de **75% jusqu'à la fin de l'année 2022**. Une façon de réduire ses impôts tout en participant à un projet patrimonial d'ampleur et qui va bien au-delà des limites de Luemswiller...

Autre fait marquant, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a confirmé sa participation au financement de l'opération, en allouant une subvention supérieure aux prévisions d'un montant de 50 044.56 €

L'année 2022 sera aussi l'année du lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de restauration.



BON DE SOUSCRIPTION A RETOURNER A LA MAIRIE

Oui, je soutiens la restauration du Retable de la « Vie de la Vierge » de l'église Saint-Christophe de Luemswiller.

NOM :
 PRENOM :
 ADRESSE :
 E-MAIL :@.....
 TELEPHONE :

JE VERSE LA SOMME DE : €

- EN ESPECES EN CHEQUE

EN ECHANGE DU DON, JE CHOISIS :

- UNE CARTE SOUVENIR (offerte pour chaque don supérieur à 15€)
- UN CADRE PETIT FORMAT 10x10 (pour les dons entre 20€ et 99€)
- UN CADRE GRAND FORMAT 20x20 (pour les dons supérieurs à 100€)²



Chèque à établir à l'ordre du Conseil de Fabrique de la Paroisse Saint-Christophe de Luemswiller.

Important : Les dons supérieurs à 15€ donnent droit à la délivrance d'un reçu permettant une réduction d'impôts de 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable dès lors que la résidence fiscale est située en France.

CONSEIL DE FABRIQUE



Paroisse St Christophe de Luemswiller



Chers paroissiens,

A l'aube de cette nouvelle année 2022, le Conseil de fabrique de votre paroisse St Christophe, vous souhaite d'aborder les mois à venir avec confiance face à la période incertaine que nous vivons actuellement ; sentons-nous responsables en veillant aux gestes barrières pour ne pas menacer les plus faibles et soyons attentifs au désarroi et à la solitude des personnes touchées par le virus.

Voici quelques informations concernant la vie de la paroisse :

⇒ **Réalisations** :

Chapelle :

- **à la grotte** : le nettoyage, la reprise des fissures, la maçonnerie ainsi que l'application de deux couches d'enduit d'imperméabilisation,

- **au Calvaire** : la consolidation de l'escalier et des statues,

ont été effectués par l'entreprise Litzler de Walheim pour un montant de **8 016.00 €**.

⇒ **Divers** :

Repas paroissial :

Cette année encore, en raison de la crise sanitaire, le repas paroissial ne pourra malheureusement pas avoir lieu au mois de janvier.

Vous pouvez cependant soutenir notre paroisse en faisant un don à remettre aux responsables lors d'une messe. Merci d'avance.

Bulletin paroissial :

Il est disponible à l'église ; vous pouvez aussi le consulter à l'affichage.

A noter que les horaires des messes du diocèse sont consultables sur : <https://messes.info>.

Caritas :

Pour soutenir les familles dans le besoin, vous pouvez contacter Elisabeth Gindre, **responsable locale au 06.78.30.32.97 ou faire un don sur** www.caritas-alsace.org. Merci.

Personnes relais :

A contacter pour baptême, mariage ou funérailles dans notre paroisse :

Vincente UHL : 03.89.07.03.11 – André SCHAERER : 03.89.25.47.78.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se chargent de fleurir, d'agrémenter et d'entretenir l'Eglise et la Chapelle, ainsi que les bénévoles qui en assurent le nettoyage.

Prenez soin de vous.

Le Conseil de Fabrique et son Président Daniel Knopf.



DONNEURS DE SANG

2021 touche à sa fin, 1^{ère} année d'activité pour le nouveau comité de l'amicale.

Une année riche en évènements, 3 collectes ont été organisées, 2 à Tagolsheim et 1 à Luemschwiller.

Le don du sang est un acte fort, un acte de générosité envers autrui. Chacun se dit « qu'il donnera son sang pour aider un membre de sa famille, un proche » mais l'on n'oublie que bien souvent le sang est nécessaire en urgence et/ou en quantité importante. Sans les dons réguliers, nos familles, nos proches ne pourraient pas bénéficier de soins.

Malgré un contexte sanitaire compliqué, les donateurs ont répondu présents à nos appels.

En effet, nous ne pouvons qu'exprimer notre satisfaction en constatant la forte mobilisation des donateurs de sang de Tagolsheim, de Luemschwiller ainsi que des villages voisins.

De plus, nous avons eu le plaisir d'accueillir 22 nouveaux donateurs (1^{er} don du sang) en 3 collectes, ce qui est tout simplement exceptionnel !

La 1^{ère} collecte a réuni 82 donateurs, 73 ont été prélevés dont 16 nouveaux donateurs.

La 2^{nde} collecte a compté 71 donateurs, 65 ont été prélevés dont 5 nouveaux donateurs.

La dernière collecte a rassemblé 52 personnes, 50 ont été prélevées dont 1 nouveau donateur.

L'EFS a été pris au dépourvu par le succès de la 1^{ère} collecte. Nous tenons à présenter nos excuses et à remercier les personnes présentes pour leur patience lors de l'attente. L'EFS a remédié à la situation dès la seconde collecte en rajoutant 2 lits de prélèvements supplémentaires. Les Dons suivants ont été plus fluides.

Comme nous l'avions promis en début d'année, nous avons apporté une importance toute particulière à la convivialité des collectes.

Bien que la situation sanitaire a quelque peu limité nos projets, les tartes flambées ont remportées un franc succès lors des 2 premiers dons du sang.

...2022 ne sera pas en reste.

Nous pouvons d'ores et déjà vous convier à 4 collectes :

Le 24 janvier à Luemschwiller

Le 02 mai à Tagolsheim

Le 12 septembre à Tagolsheim

Le 05 décembre à Luemschwiller



Nous vous attendons et vous préparons une collation surprise à chaque évènement !

Nous remercions vivement les donateurs et les bénévoles qui ont fait preuve de générosité, soit en donnant leur sang, soit en donnant leur temps et parfois les 2 simultanément.

Nous remercions également M. Le Maire et le Conseil Municipal pour leur soutien ainsi que pour la mise à disposition de la salle communale.

Un grand merci au soutien de la population des 2 villages lors de la vente des tartes flambées.

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël, de belles fêtes de fin d'année et vous attendons en force le 24 janvier à Luemschwiller.

SAPEURS-POMPIERS

Après une période de crise sans précédent, c'est avec une joie toute particulière que je vous écris ces quelques lignes.

Face à la crise, je tiens avant tout à féliciter l'ensemble des 17 sapeurs-pompiers pour leur résilience, leur engagement et leur dévouement quotidien durant cette période inédite. C'est grâce à ces femmes et à ces hommes, tous volontaires, que des vies ont pu être sauvées, que des incendies ont été maîtrisés, et que des catastrophes ont été évitées. De l'entorse à la cheville au feu de forêt, en passant par le malaise cardiaque et les inondations, vos sapeurs-pompiers sont sur tous les fronts.

Parmi toutes nos missions, le secours d'urgence aux personnes est de loin, celle la plus exercée. Personnes malades, blessées, intoxiquées, noyades..., le secours d'urgence représente 80% de nos interventions. Notre proximité est une force, notre rapidité d'intervention est déterminante et organisée autour d'équipes de garde garantissant ainsi un effectif disponible en permanence. C'est une plus-value énorme de nos jours car peu de communes peuvent afficher cela. Soyons-en fiers et reconnaissants.

Aussi, je ne peux que vous inviter à vous engager à nos côtés en tant que sapeur-pompier volontaire. De l'idée doucement caressée de monter un jour dans les camions rouges, au passage à « l'acte » en osant tout simplement pousser les portes de notre caserne, il n'y a qu'un pas.

D'une personne à l'autre, la démarche est plus ou moins longue. Dans tous les cas, elle fait référence à des motivations qui vous porteront tout au long de votre « carrière » :

L'envie de rendre service et le besoin de se sentir utile. Un état d'esprit que l'on appelle altruisme et qui se traduit par une forme d'intelligence citoyenne.

La possibilité de prendre des responsabilités et de développer des compétences aux horizons variés. Quels que soient leurs niveaux d'études et leurs professions, les sapeurs-pompiers volontaires démarrent dans cette activité à niveau égal. La diversité des missions permet à chacun de découvrir des évolutions possibles pourtant insoupçonnées au départ : que ce soit dans une spécialité, dans la formation, dans le management des hommes, il y a pour chacun matière à progresser, évoluer et prendre des responsabilités.

Le maintien d'une bonne condition physique et le plaisir du sport. Outre les activités sportives indispensables au maintien de la condition physique requise pour remplir les missions opérationnelles, le sport pour le plaisir, pour la convivialité, pour les défis est une culture chez les sapeurs-pompiers.

La convivialité, la rencontre des autres, les amitiés qui se tissent sont autant de leviers importants dans nos centres d'incendie et de secours.

Des liens forts unissent les individualités et forment un ciment permettant aux sapeurs-pompiers de déclarer qu'ils font partie d'une « grande famille ». Aux moments opérationnels succèdent, des moments de convivialité.

En cette année qui marquera, je l'espère, un retour progressif à « la vie d'avant », je et nous vous souhaitons une belle et heureuse année en gardant le bien le plus cher : la santé.



Hervé Wermuth

Chef de Corps



ASSOCIATION LOISIRS

L'Association Loisirs vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

À la suite de l'assemblée générale du 07 novembre 2021, un nouveau comité a été élu. Par conséquent, Monsieur Daniel FREMONT a passé ses pouvoirs à Monsieur Franck MAGNI.

Tout d'abord, je tenais à remercier Monsieur Daniel FREMONT d'avoir repris l'Association Loisirs en main et d'avoir fait vivre l'Association avec ces Bals Carnavals.

Voici une nouvelle année qui commence avec un nouveau bureau. Au vu des problèmes sanitaires actuels, nous allons toutefois essayer de faire bouger le village.

En ce qui concerne le calendrier 2022, nous souhaitons d'une part donner vie aux bals de carnaval, qui sont à cette heure bien compromis pour les raisons que nous connaissons tous. Cependant leur organisation reste maintenue de notre part jusqu'au bout. Au vu du « tous masqués » l'entrée sera à tarif unique. Nous souhaitons faire une marche/cavalcade qui pourrait se dérouler l'après-midi du dimanche 20 février. L'idée serait que des cliques se forment non-motorisées qui pourront se munir de charrette, pousse-pousse, etc. ... Il s'agit d'être en extérieur de ne pas créer de gros rassemblement mais des groupes ami/famille. Le plus possible entre eux. Vous avez deux mois, vous pouvez vous préinscrire auprès de notre association par mail associationluemswiller@gmail.com ou par téléphone au 06.22.33.57.10 (Franck MAGNI) ou au 06.13.63.10.92 (Matthieu MURER).

D'autre part, relancer la course aux œufs, nous tient beaucoup à cœur aussi. Elle se déroulera le 09 avril 2022 comme d'habitude. Sa faisabilité tient à un gros travail en amont pour le bricolage, les peintures, la confection ... qui pourront se fonder début janvier dans la mairie annexe, au 1^{er} étage. Du matériel sera mis à disposition, mais vous pouvez très bien aussi en apporter.

Nous ne pouvons aujourd'hui pas être plus précis quant aux dates et heures de cette activité, qui se passera dans les règles sanitaires en vigueur, mais une circulaire sera distribuée dès le début d'année. Vous pouvez cependant dès maintenant, nous faire part de votre intérêt par mail associationluemswiller@gmail.com ou par téléphone au 06.22.33.57.10 (Franck MAGNI) ou au 06.13.63.10.92 (Matthieu MURER). Cela permettra d'organiser au plus tôt cela en vue du nombre de personnes se proposant. Il s'agit de moments conviviaux et importants, nous le rappelons, vital, à notre course aux œufs. Nous avons d'autres projets, évoqués lors de l'assemblée générale en novembre, que nous gardons pour l'instant pour nous et qui seront proposés durant l'année, si possible, en vue des difficultés d'organisation dues au virus dont nous ne pouvons plus entendre le nom ... Nous aimerions déjà mener à bien ces deux manifestations, ce serait déjà formidable.

En attendant de vous voir nombreux à nos manifestations prenez bien soin de vous.

A très bientôt
Le Président
MAGNI Franck



CLUB SANS-SOUCI

Bonne
année!

Club des Seniors
Sans Souci
Luemswiller

Bonne
année!

Chers amis,

En ce mois de janvier, permettez-moi de vous présenter en mon nom et celui du comité,



Nos meilleurs vœux de santé, sérénité et de joie pour 2022



Avec ce contexte difficile et au-delà de toutes les difficultés d'organisation et d'autres problématiques administratives, il était important de préserver la santé de nos membres et celle du comité, nous avons préféré annuler toutes nos manifestations en 2021.

Vu l'aggravation de la pandémie, nous avons trouvé plus sage d'annuler notre repas de Noël ainsi que le repas sanglier que nous avions prévu mi-janvier 2022

Nous sommes convaincus que chacun peut comprendre notre décision et espérons retrouver tous nos membres en pleine forme pour nos autres manifestations 2022.

Car en mars, nous souhaiterions **fêter les 30 ans du club.**

Mais d'ici là, et en raison de la dégradation de la situation sanitaire actuelle, nous vous informerons de la possibilité ou pas de réaliser ce repas.

La cotisation 2022 est
passée à 12€ merci de
prévoir le paiement par
chèque ou espèces pour
un encaissement début
janvier

Prenez bien soin de vous.
Amicalement,

Votre président *Charles STEIN*

Jeunes retraités de Luemswiller,
venez nous rejoindre au club, il n'y
a pas d'âge pour se retrouver au-
tour d'une table dans la joie et la
gaîté surtout actuellement



Chers Luemswilleroises et Luemswillerois,

L'AS LUEMSCHWILLER est fière cette année de vous présenter une fois de plus un article qui représente et explique la vie et la situation du club pour cette saison 2021 – 2022.

Pour débiter en note positive sur le projet sportif et humain :

Recrutement d'un **nouveau coach** venu de l'extérieur du club, M. Nicolas ZISLIN, qui apporte toute sa connaissance et son expérience du foot à plus haut niveau. Merci à lui de participer au projet sportif seniors de notre club et d'investir son temps pour la progression de l'équipe. Un groupe de joueurs qui **s'agrandit** avec l'arrivée d'une dizaine de nouveaux joueurs et quasiment aucun départ par rapport à la saison précédente. Des joueurs de qualité qui ont renforcé notre qualité footballistique ; cela s'est remarqué dans les résultats du début de saison.



Le projet « jeunes » a pris un nouveau tournant cette année car **3 équipes** ont été inscrites dans leur championnat (U7, U9, U11) et ce n'était plus arrivé depuis plus de trente ans. Une joie et une fierté immenses pour les membres du club et les personnes du village qui se sont réunis en nombre, au moment des plateaux U7 et U9, et des matchs le samedi après-midi des U11.



C'est un projet qui me tenait à cœur et c'est avec une grande fierté que je vis cette nouvelle aventure tous les week-ends avec nos jeunes. Un projet fou qui a commencé il y a 3 ans avec d'abord tout simplement le plaisir de se retrouver juste le mercredi. Je voulais remercier tous les parents qui viennent donner un coup de main, que ce soit pour l'organisation des plateaux ou des entraînements. Merci aux spectateurs qui apportent l'ambiance, les encouragements et la joie de vivre autour du terrain lors des matchs de nos petits(es) champion(nes). Un remerciement tout particulier à **M. GILJEAN** qui encadre et qui permet aux U9 de jouer le samedi matin.

Au sein du comité de nouveaux membres nous ont rejoints ; cela insuffle une nouvelle dynamique et alimente le club avec de nouvelles idées et de nouveaux projets. J'ai le plaisir de vous présenter le nouvel écusson du club à l'aube de l'année 2022 où l'on espère pouvoir fêter les 100 ans avec l'ensemble des Luemswillerois.

La vie d'une association n'est pas que positive malheureusement et cette année sera une année charnière. Nous avons eu plusieurs ombres qui nous ont ralenties dans nos projets. La COVID comme pour toutes les associations culturelles et sportives est un frein à la vie du club. Les contraintes sanitaires sont lourdes et ajoutent une pression pour l'accueil de tous les acteurs, alors que le foot devrait être un plaisir simple. Ces contraintes sanitaires suite au manque de joueurs disponibles nous ont obligés à sacrifier l'équipe 2 afin de maintenir un effectif complet au sein de l'équipe 1. C'est un grand regret au vu du départ de saison avec 2 équipes **complètes et compétitives**.

Après plusieurs années d'arrêt, les installations au sein du club ne sont plus en état. Dysfonctionnement de notre tracteur tondeuse qui nous a empêché d'avoir un terrain en état sur plusieurs semaines. Je souhaite remercier **M. HOYO** de nous avoir prêté son tracteur tondeuse afin de permettre à nos joueurs de s'entraîner et de participer aux rencontres. Dysfonctionnement de notre système de chauffage au fuel. Nous avons constaté plusieurs fuites d'eau dans la cave et notamment dans la cuve de fuel ce qui a endommagé la chaudière. Merci à **M. le Maire** de nous avoir trouvé une solution de remplacement et à la société **HOFFSTETTER SAS** de nous fournir le nouvel équipement et l'installation gracieusement. Les réparations et le remplacement de nos équipements deviennent de plus en plus compliqués à cause du COVID qui empêche malheureusement le club d'organiser des manifestations et des animations afin d'aider les finances du club.

Nous tenons également à remercier nos sponsors qui sont plus nombreux cette saison :

BRUNISSO à Altkirch - **ACCORD2NUANCES** à Luemswiller avec Jean-Noël KLEIBER - **LE TERROIR DE MARC** à Iffurth - **TERRASSEMENT HARTMANN** à Hochstatt. – **QUAI DES BRUNES** à Cernay et Hirsingue.

Merci pour votre investissement financier auprès de notre association. Grâce à leurs dons nous avons pu habiller les jeunes de maillots et investir dans un nouvel équipement pour l'ensemble du club.

Nous tenons aussi à remercier **FRANCE BLEU ALSACE** qui a permis au club de s'exprimer et de se mettre un peu en lumière cet été.

Nous remercions aussi **M. le Maire et les conseillers municipaux** de Luemswiller pour leur disponibilité et leur accompagnement auprès de l'association.

Nous souhaitons encore agrandir notre effectif que ce soit **dirigeants, éducateurs, joueurs** et surtout **jeunes U9 et U11** qui nous manquent un peu pour une bonne rotation d'équipe. Mais surtout nous avons besoin de vous **spectateurs** au bord des terrains le samedi et le dimanche pour encourager nos équipes. Le club a un vrai **esprit familial** et une identité de club inculquée dès le plus jeune âge.

Merci à tous pour votre **confiance** et votre **générosité**.

Hâte de vous voir et de vous revoir autour du terrain.

Nous vous souhaitons une belle et **heureuse année 2022** !

Jérémy DELNEF, Président de l'AS LUEMSWILLER et son comité.

Calendrier de l'A.S.I.

5€

JANVIER 2022

Brunisso

Pour soutenir notre association vous pouvez acheter notre calendrier auprès des membres de notre club. Il est également possible de nous contacter :

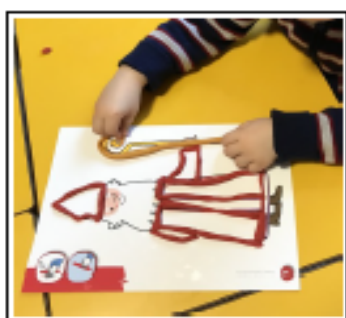
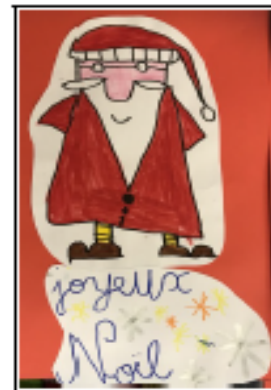
@A.S.LUEMSCHWILLER

luemswiller.as@alsace.lgef.fr

La magie de Noël à l'école maternelle



Bricolages, dessins... les enfants se mettent dans l'ambiance de Noël et vous souhaitent une bonne et heureuse année.



Bonne année

Nouvelle année, que nous apporteras-tu ?

De la santé pour bien commencer l'année,

Pour retrouver nos grand-parents, pour s'amuser ?

De l'amitié pour rester soudé, pour partager de bons moments,

Pour ne plus se disputer, pour ne plus avoir peur ?

De l'entre-aide pour faire disparaître la pauvreté,

Pour aider chaque personne ?

De la joie pour être heureux, pour ne plus broyer du noir ?

Du bonheur pour ne plus avoir de malheur, pour réchauffer nos coeurs ?

Du partage pour donner ce que l'on a dans nos coeurs,

Pour donner de la joie, pour se faire des amis ?

De la chaleur pour faire fuir la Covid ?

Des merveilles pour ne plus être triste,

Pour plus de rêves, pour les partager,

Pour être joyeux,

Pour rendre tout le monde heureux ?



A travers ce poème tous les élèves

de CE1, CM1 et CM2

vous souhaitent de passer une belle année 2022.

Nos souhaits pour la nouvelle année !

Manon, Clément, Marius et Mylan souhaitent que plus personne ne soit malade et que les enfants malades puissent revenir à l'école.

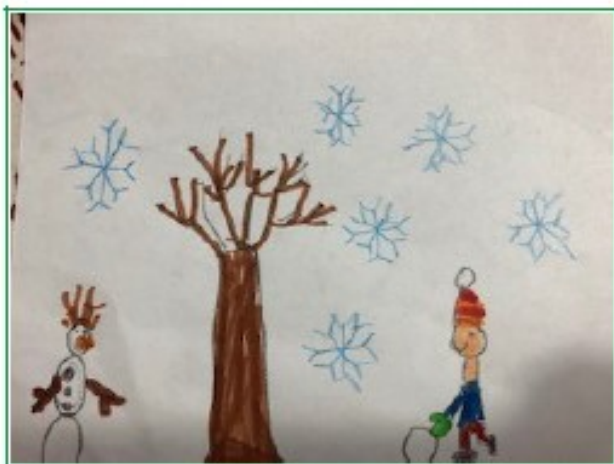
Lucas et Théo souhaitent voir les familles heureuses.

Mathilde souhaite que les animaux soient en pleine forme et Rose voudrait que les animaux en voie de disparition reviennent.



Paul souhaite que sa famille puisse rentrer dans sa nouvelle maison.

Eliza souhaite avoir de la neige.



Antoine et Léon souhaitent que tout le monde soit invincible.



Maxime, Charlotte, Elsa et Inès souhaitent qu'il n'y ait plus de covid pour la nouvelle année.

Elisa, Victor, Benjamin, Raphaël, Louise, John, Mélicia et la maîtresse du CP/CE2 souhaitent une très belle nouvelle année à tout le monde !

Les enseignantes remercient chaleureusement tous les enfants et leurs parents pour leur investissement en cette période très difficile dans la gestion des protocoles sanitaires liée au Covid.

Grâce à eux nous pouvons accueillir les élèves dans les meilleures conditions.

Nous espérons comme tout le monde que ce malheureux épisode verra bientôt sa fin.

BONNE ANNEE à VOUS TOUS

Lila, Laurine, Mme Bouveret, Mme Morgen, Mme Menzein

ETAT - CIVIL

NAISSANCES



Le 27 janvier 2021 à Mulhouse est né César fils de Olivier SCHWEITZER et de Pauline BISCHOFF, domiciliés 6 rue des Violettes.



Le 25 mars 2021 à Mulhouse est né Emilien Joseph fils de Stéphane FINCK et de Nathalie CARON, domiciliés 12a rue de la Chapelle.



Le 5 avril 2021 à Mulhouse est né Robin François Daniel fils de Fabien FREY et d'Amandine KNOPF domiciliés 3 rue du Tilleul.



Le 1er février 2021 à Mulhouse est né Victor Jean fils de Olivier DICK et de Charlotte AUBOUIN domiciliés 5 rue des Carrières.

PACS



Le 03 mai 2021 PACS entre Quentin CLADÉ et Laura HAAG, domiciliés 4 rue de Walheim.



Le 14 septembre 2021 PACS entre Guy ACKERMANN et Myriam FEDERSPIEL domiciliés 20 rue de Walheim.

MARIAGES



Le 06 mars 2021 mariage entre Nicolas Primus, chef d'équipe et Laura DOLCEMARE, conseillère à l'emploi, domiciliés 2 rue du Printemps.



Le 12 novembre 2021 mariage entre Yolande SEGER, retraitée et Anne-Marie STIMPFLING, retraitée, domiciliées 15 rue de Tagolsheim.

NOCES D'OR



Le 08 août 2021

SIMON Gabriel - GOLFIER Patricia

ILS NOUS ONT QUITTES

- * Le 01 avril 2021, à TAGOLSHEIM décès de Albert FOLZER domicilié 3 rue d'Obermorschwiller, 76 ans.
- * Le 02 avril 2021, à MULHOUSE décès de Marie Thérèse HARNIST née SELTZ domiciliée 10 rue d'Obermorschwiller, 85 ans.
- * Le 11 avril 2021, à MULHOUSE décès de Jean-Pierre SCHMITTER domicilié 10 Grand-Rue, 77 ans.
- * Le 03 juin 2021, à HOCHSTATT décès de Paul ZAESSINGER domicilié 15 rue du Cuir, 88 ans.
- * Le 24 juillet 2021, à ALTKIRCH décès de Albert WOLF domicilié 10 rue du Walheim, 81 ans.
- * Le 19 août 2021, décès de Madeleine GESSIER née MARTIN domiciliée 6 rue du Moulin, 91 ans.
- * Le 23 août 2021, à COLMAR décès de Lucie WOLFF née MURER domiciliée 21 rue de Walheim, 78 ans.
- * Le 16 septembre 2021, à LUEMSCHWILLER décès de Christophe WOELFFEL domicilié 4 rue des Pierres, 56 ans.
- * Le 02 octobre 2021, à ALTKIRCH décès de Alain BELTZUNG domicilié 2 rue de Landser, 70 ans.
- * Le 25 novembre 2021, à MULHOUSE décès de Albert MENTZINGER domicilié 5 rue de la Chapelle, 87 ans.
- * Le 13 décembre 2021, à MULHOUSE décès de Roger MENGIS domicilié 4 rue du Printemps, 86 ans.





En raison de la pandémie, le Maire et les Adjoints n'ont pas rendu visite aux récipiendaires.

Si toutefois vous souhaitez que nous diffusions une photo marquant cet anniversaire (80 ans, 85 ans..., noces d'or, diamant...)

Veillez contacter la mairie.



30/01/2021

NUNNINGER Marie

80 ans

JANVIER

ITTY Chantal	03/01	71 ans
BAEUMLIN Henri	07/01	71 ans
RIETHMANN Christophe	14/01	71 ans
KILLIAN Marie-Odile	20/01	82 ans
MAXANT Jean	25/01	83 ans
BIECHLIN Médard	26/01	84 ans
KILLIAN Gérard	27/01	85 ans
GOEPFERT Germain	29/01	72 ans
NUNNINGER Marie	30/01	81 ans
PONVIANNE Thérèse	30/01	73 ans
MULLER Marie-Anne	31/01	96 ans
MULLER Chantal	31/01	72 ans



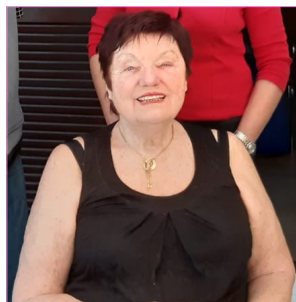
31/01/2021

MULLER Marie-Anne

95 ans

FEVRIER

KUENTZ Jean-Paul	04/02	83 ans
WOLF Marcel	04/02	83 ans
WOLFF Georges	07/02	85 ans
FOLZER Monique	08/02	79 ans
BIECHLIN Marie-Thérèse	15/02	82 ans
HARNIST Xavier	16/02	89 ans
MULLER Michel	16/02	82 ans
BALDENWECK Richard	24/02	80 ans
CLORY Marie-Reine	27/02	91 ans



25/04/2021

GUEYE Gerlinde

80 ans



GRANDS ANNIVERSAIRES

MARS

WOLFF André	05/03	79 ans
UHL Laurent	09/03	73 ans
DICK Marie-Odile	10/03	72 ans
SCHLIENGER Michel	10/03	74 ans
RUETSCH Elise	11/03	90 ans
DENTZ Agnès	11/03	76 ans
KAUFFHOLZ Jean-Louis	14/03	74 ans
LOSINGER Michel	15/03	74 ans
SCHNEIDER René	15/03	82 ans
BEHA Daniel	16/03	73 ans
ATTARD Michel	19/03	74 ans
WOLF Charlotte	24/03	79 ans

AVRIL

RUETSCH Lucien	01/04	93 ans
NUNNINGER Gérard	02/04	79 ans
TRESCH Marie-Claude	02/04	71 ans
LEHR Serge	04/04	72 ans
STIMPFLING Anne-Marie	05/04	70 ans
GÖTTE Albert	08/04	72 ans
KUENTZ Marcel	08/04	87 ans
HERZOG Bernard	09/04	75 ans
KUENTZ Marie-Paule	10/04	74 ans
SCHWEITZER Chantal	11/04	70 ans
BOURGEOIS Esnard	11/04	70 ans
NASS Françoise	11/04	70 ans
LEVY Alain	20/04	71 ans
ROS Violette	20/04	75 ans
KUENTZ Jeanne	21/04	89 ans
CANALE Dino	22/04	77 ans
COLOMBE Marc	22/04	72 ans
GUEYE Gerlinde	25/04	81 ans
FASSEL Simone	01/10	70 ans
GUTKNECHT Catherine	26/04	82 ans

MAI

HOYO Maria-Begona	09/05	89 ans
MATHIOT Marie-Louise	09/05	78 ans
KLEINHANS Gabrielle	09/05	70 ans
KUENTZ Bernard	10/05	80 ans
MENTZINGER Mariette	10/05	87 ans
KLEINHANS Jean-Marie	11/05	72 ans
RESPINGUE Giovanna	16/05	76 ans
BILDSTEIN Jean-Paul	24/05	74 ans

JUIN

UHL Vincenza	01/06	72 ans
CORIANRO Enzo	02/06	74 ans
FOLZER Gabrielle	02/06	75 ans
RENGER Francis	10/06	71 ans
GENTRIC Denise	11/06	76 ans
NEFF Jean-Marie	11/06	76 ans
ATTARD Giovanna	15/06	72 ans
SAMPITE Bernard	15/06	77 ans
HUEBER Paulette	19/06	84 ans
GROELL Jeanine	25/06	70 ans
BUCHERT Germain	23/06	72 ans
LAUBIN Francine	23/06	82 ans
SCHNEIDER Jeanine	24/06	84 ans
WOLF Pierre	28/06	86 ans



22/09/2021

LAUBIN Jean

85 ans

OCTOBRE

GRAFFI Yolande	01/10	70 ans
LAUGNER Thérèse	02/10	73 ans
SIMON Gabriel	04/10	75 ans
WOLF Romain	04/10	72 ans
DENTZ Pierre	11/10	78 ans
STOLL Thérèse	12/10	89 ans
RUETSCH Roger	13/10	85 ans
CORIANRO Marie-France	14/10	70 ans
SCHAERER André	17/10	86 ans
TRESCH Henri	19/01	72 ans
LAUGNER Hubert	22/10	74 ans
BUTTERLIN Roger	24/10	93 ans
MENGIS Françoise	31/10	74 ans

JUILLET

PONVIANNE Gabriel	07/07	76 ans
NASS Marc	11/07	85 ans
STEMMELEN Gérard	17/07	87 ans
SCHMERBER Anne	19/07	89 ans
MULLER Jean-Paul	20/07	73 ans
JACQUES Patrice	25/07	78 ans
WOLF Liliane	26/07	83 ans
WISS Marguerite	29/07	93 ans
CANALE Marie-Antoinette	30/07	82 ans
PHILIPPS Isabelle	30/07	71 ans
KLEIBER André	31/07	78 ans



17/10/2021

SCHAERER André

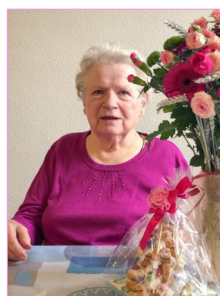
85 ans

NOVEMBRE

KLEIBER Annette	05/11	76 ans
MAXANT Danielle	07/11	81 ans
FAFFA Gilbert	09/11	71 ans
DICK Guy	10/11	76 ans
FREMONT Solange	11/11	72 ans
KUENTZ Gilberte	11/11	86 ans
LAURENT Jacqueline	14/11	70 ans
STOECKLIN M-Antoinette	15/11	83 ans
KUENTZ Paul	18/11	97 ans
SAMPITE Jeanine	19/11	79 ans
WOLFF Henri	19/11	74 ans
SCHWEITZER Jean-Marie	22/11	75 ans
PFLIEGER Monique	24/11	76 ans
SIMON Patricia	29/11	70 ans

AOUT

BRAUN Colette	03/08	81 ans
UTEN Madeleine	03/08	82 ans
BILDSTEIN Marie	07/08	85 ans
HARTMANN Jean	10/08	95 ans
GUEYE Thierno	10/08	71 ans
FRITSCH Georgette	24/08	94 ans
SCHMITTER Marie-Louise	25/08	76 ans
STEIN Charles	27/08	74 ans
HOLTZ Arlette	30/08	73 ans



17/12/2021

SIMON

Marie-Thérèse

90 ans

DECEMBRE

KNOPF Daniel	04/12	71 ans
JACQUES Colette	04/12	78 ans
WERTENBERG Claude	07/12	70 ans
LEHR Danielle	08/12	71 ans
KAUFFHOLZ Béatrice	10/12	72 ans
SCHLIENGER Liliane	11/12	74 ans
STEMMELEN Renée	12/12	80 ans
EGMANN Jean-Claude	15/12	74 ans
NEFF Marguerite	15/12	75 ans
SIMON Anne	17/12	94 ans
SIMON Marie-Thérèse	17/12	91 ans
RUETSCH Christiane	24/12	81 ans
LAURENT Jean	24/12	72 ans
BEHA Geneviève	31/12	73 ans

SEPTEMBRE

BALDENWECK M-Claire	02/09	83 ans
HELL Marthe	06/09	89 ans
SIMON Claude	06/09	71 ans
LOSINGER Elisabeth	15/09	70 ans
LAUBIN Jean	22/09	86 ans
SCHNEIDER Gilbert	22/09	76 ans
RESPINGUE Pierre	23/09	83 ans
CANALE Andrée	24/09	77 ans
MAGNI Rémy	24/09	70 ans

Les personnes ne souhaitant pas être nommées dans le bulletin doivent se manifester.

D'autre part les personnes célébrant des Noces d'or, Diamant ... sont priées de se faire connaître.

FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT DE MAIRIE

VU LE CONTEXTE ACTUEL L'ACCUEIL EN MAIRIE

EST UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS SOIT :



Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

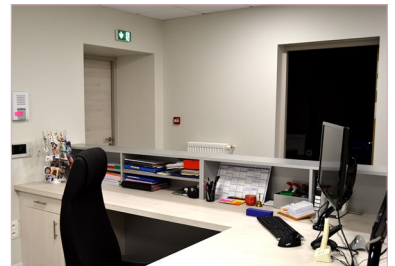
Mercredi de 9h à 12h et de 16h à 18h

03 89 25 42 55

mairie@luemswiller.fr



Courrier : Déposez votre demande dans la boîte aux lettres devant la mairie



SACS DE TRI

Le service de livraison des sacs de tri à domicile est maintenu le **mercredi** par un agent communal.

Veuillez contacter la Mairie pour passer commande

(APPELEZ AU PLUS TARD LE MARDI**POUR LA PRISE EN COMPTE DE VOTRE COMMANDE).**

BÛLOCH

Vous pourrez à nouveau déposer exclusivement les tontes de vos gazons, les tailles de vos haies, le bois, les branches et déchets de jardin.

A compter du 02 avril 2022 au 29 octobre 2022 inclus**Le Samedi de 9h à 11h**

La décharge est fermée par temps de pluie.



VENTE DE BOIS

Le prix du stère est de 48 € TTC pour toutes les essences. Les personnes désirant acheter des stères ou un lot de copeaux ou de B.I.L. (Bois Industriel en Long) peuvent passer commande à la Mairie.

Le prix de m3 de B.I.L sera fixé ultérieurement.

* Tél 03 89 25 42 55 ou mail : mairie@luemswiller.fr avant **le 15/02/2022**

RAMONAGE

La loi précise que la ramonage incombe à l'utilisateur propriétaire ou locataire de la cheminée. Pour éviter un départ de feu et assurer la sécurité de votre foyer, pensez à faire le ramonage de vos cheminées.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants sont priés de se déclarer en Mairie (inscription liste électorale, calendrier tri...).



Comité information et communication

Directeur de publication : M. Germain GOEPFERT

Impression : Mairie de Luemswiller

**Merci à vous
pour vos décorations**

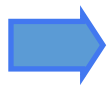


APPEL :
EMBELLISSEMENT
DU VILLAGE POUR LE PRINTEMPS

Nous faisons appel :

- à toute bonne volonté pour embellir notre village avec des décorations.
- d'autre part, si vous souhaitez partager des photos de décorations de Pâques, fleurissement, autre...

Veuillez contacter la Mairie.



Exemples de cartes réalisées par les enfants de l' école pour nos aînés.



Merci aux enfants et enseignantes pour leurs cartes qui ont réchauffé le cœur de nos aînés

Bonne

Année

2022